



Le Maire *Chère* Madame,

cher Monsieur,

Comme vous ne pouvez l'ignorer, la Ville de Rueil-Malmaison a engagé sur son territoire un réseau géothermal à destination de ses administrés.

Vous serez concernés par le début des travaux, rue Guy de Maupassant, dans la partie comprise entre les rues Auguste Perret et Georges Brassens, du mardi 2 avril au vendredi 17 mai prochain.

Je souhaite, dès à présent, appeler votre attention sur les conditions de circulation et de stationnement.

Aussi, je vous informe **que la circulation sera neutralisée sur une voie rue Guy de Maupassant en direction de la rue Auguste Perret et interdite totalement du 8 au 21 avril prochain.**

Des déviations seront mises en place par les rues Guy de Maupassant, Georges Brassens et Auguste Perret et Joseph Monier, Henri Sainte Claire Deville.

Le stationnement sera, quant à lui, neutralisé.

Néanmoins, trois emplacements de stationnement seront réservés aux transporteurs d'enfants handicapés, rue Auguste Perret, durant les périodes scolaires.

Sachez aussi que nous avons aussi sensibilisé les entreprises sur place pour limiter la gêne occasionnée.

En cas d'extrême nécessité, vous pouvez vous rapprocher du chef de chantier auquel des consignes strictes ont été imposées.

Soyez assurés que tout sera mis en œuvre pour faciliter vos déplacements et fluidifier la circulation.

Je reste très attentif au suivi et à l'évolution de ce chantier.

La Direction Générale des Services Techniques et le médiateur d'Engie, Chahinez ATTABI (☎ 06 85 09 72 06) sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je souhaite pouvoir compter sur votre patience et compréhension.

Je vous prie de croire, *Chère* Madame, *cher* Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement à vous

Patrick OLLIER

Ancien Ministre

Président de la Métropole du Grand Paris

Mesdames et Messieurs les riverains de la rue Guy de Maupassant